



16ème législature

Question N° : 13342	De Mme Michèle Tabarot (Les Républicains - Alpes-Maritimes)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports		Ministère attributaire > Transports
Rubrique > transports aériens	Tête d'analyse > Cessation des activités d'Air France vers Orly - Impact pour la Côte d'Azur	Analyse > Cessation des activités d'Air France vers Orly - Impact pour la Côte d'Azur.
Question publiée au JO le : 28/11/2023 Date de changement d'attribution : 09/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur l'arrêt des lignes opérées directement par Air France depuis l'aéroport d'Orly. Le 18 octobre 2023, cette compagnie a en effet annoncé subitement et sans concertation locale, la cessation à compter de 2026 de la quasi-totalité de ses vols sur la plateforme d'Orly et le transfert de ses activités vers la plateforme de Roissy Charles-de-Gaulle. Ainsi, six lignes seront supprimées, trois en outre-mer (Pointe-à-Pitre, Fort-de-France et Saint-Denis de La Réunion) et trois en métropole (Toulouse, Marseille et Nice). Cette décision suscite une inquiétude réelle pour les personnels employés à Orly et en régions parce qu'elle impactera directement leurs conditions de travail et de vie. Les conséquences seront également particulièrement lourdes pour les régions les plus éloignées de Paris et notamment la Côte d'Azur, qui ne bénéficie pas d'une liaison ferroviaire à grande vitesse sur tout le trajet vers la capitale. Les vols entre Nice et Orly jouent dès lors un rôle crucial pour l'économie, la compétitivité et l'attractivité de ce territoire. Le transfert vers l'aéroport de Roissy n'est pas une réponse adaptée car les temps de trajets sont plus longs que depuis Orly et l'annonce d'une reprise de la liaison par une filiale *low cost* avec une cadence moins importante ne suffit pas à rassurer les usagers. Compte tenu de ces éléments, elle souhaiterait qu'il puisse lui faire savoir les initiatives qui pourraient être prises pour soutenir le maintien de ces lignes et pour engager une véritable concertation avec les élus et les acteurs concernés par la décision d'Air France.